

BUREAU DIRECTEUR

16/03/2026

COMPTE RENDU

Le Bureau directeur de la Ligue de rugby s'est réuni le 16 mars à 17h30 en Visio et en présentiel

Etaient présents : Jean Michel PIRON, Stéphanie MURCY, Bernard SEVAÏ, Armon COUPOU, Annie BUPTO, Jean Luc FONTANEL, François CHANE BAYE BONE

En Visio : Monique CATHALA, Marie Helene NEYRA

Invités : Steve NARDON, Naëlsie ROBERT

Ordre du jour :

➤ Sportif

- Retour sur le week-end dernier
- Demande aux mairies
- Réunion de la commission sportive en avril pour calendrier 26/27
- Stade pour les finales et AROI M-14/F-15
- Point AROI à Madagascar
- Julien Meric : match à Madagascar
- Départ DOM/TOM

➤ Pôle Outre-Mer

- Rentrée POM pré-inscription
- situation des stagiaires ayant un solde restant dû
- Conseil de discipline du 17/03/2026
- APER

➤ Communication partenariat

- Partenariat
- Communication : idée de présentation des clubs

➤ Divers

- AG RC PORTOIS
- Prime femme de ménage
- PV Assemblée Générale
- Interreg
- Logistique
- Pharmacie

- **Ajustement POS**
 - **Gratuité des licences**
 - **Départ de Steve NARDON**
 - **Convention STAPS**
-

➤ **Sportif :**

Le président ouvre la séance et ajoute certains points à l'ordre du jour avant de donner la parole à B.Sevaï.

Retour sur le week-end dernier

Ce week-end, il y a eu une autre journée de championnat, sur certains matchs il y a eu des cartons rouges, notamment sur la rencontre RC Tampon – RC St Paul en séniors. Sinon, dans l'ensemble tout s'est bien déroulé.

Un petit quiproquo est survenu concernant les temps de jeu des juniors et cadets. Après vérification des règlements par Jérémie Bergon, il apparaît que le format n'est plus de 3 x 20 minutes en jeu à 10, mais de 2 x 30 minutes ou 4 x 15 minutes. Après échange avec Bernard, il a été proposé d'opter pour 4 x 15 minutes à La Réunion en raison de la chaleur. Certaines équipes préférant toutefois le format 2 x 30 minutes, il a été décidé que le format officiel sera de 2 x 30 minutes avec une pause "water break". Le format 4 x 15 minutes pourra être utilisé à la demande des clubs ou en cas de fortes chaleurs. Bernard fera un mail aux clubs dès ce lundi soir.

Les entraînements des sélections se poursuivent et les listes ont été données.

Demande aux mairies

Vanessa va faire un mail de demande concernant les horaires d'extinction des lumières dus aux pétrels aux mairies afin que nous puissions organiser au mieux les rencontres lors des week-ends. Pas toutes les villes seront impactées par cela.

Concernant la ville du Port Bernard a déjà ajusté les horaires des matchs en fonction de leurs horaires d'extinction des lumières.

Réunion de la commission sportive en avril pour calendrier 26/27

La commission sportive se réunira le 11 avril prochain dans l'Ouest afin de finaliser les calendriers pour la saison 2026-2027. Ceux-ci ont préalablement été travaillés avec les cadres techniques, qui ont formulé des recommandations très constructives.

Stade pour les finales et AROI M-14/F-15

Dans le cadre de l'organisation des finales, Daisy Adolphe nous a confirmé la mise à disposition du Stade Paul Julius Bénard afin que ces dernières puissent s'y dérouler. Nous la remercions pour le travail réalisé et son implication. Nous adressons également nos remerciements à Vanessa pour sa coordination avec le football, qui a permis le déplacement d'une de leurs rencontres afin que le terrain puisse être mis à notre disposition. La Ligue va débiter l'organisation des finales avec Naëlsie pour rendre cette journée aussi rugbyistique que festive (buvette, restauration etc). Une réunion pour mettre en place tout cela sera faite prochainement.

Concernant l'AROI des M14/F-15, Vanessa a fait la demande du stade de Saint-Pierre et reste en attente de leur retour.

Point AROI à Madagascar

Les listes ont été transmises hier. Bernard souligne le travail important réalisé par les managers et les coaches.

Il leur reste encore deux rassemblements, le 22 mars et le 29 mars. Le 29 mars est très important car il y aura la présence du président et de Bernard, les membres du bureau, à se joindre à eux. Le matin il y aura entraînement des trois sélections, le midi toute la délégation déjeunera ensemble au CREPS et s'en suivra une après-midi de sensibilisation aux risques liés à l'alcool, aux drogues et aux maladies. Pour finir, ils recevront leur dotation accompagnée du mot du président.

Une charte AROI relative au règlement et à la consommation d'alcool, entre autres, sera établie à l'attention des joueurs et joueuses, qui devront la signer. Cette charte sera également affichée dans leur hôtel.

Julien MERIC : match à Madagascar

Notre arbitre réunionnais, Julien MERIC, a officié une rencontre à Madagascar ce dimanche 15 mars. Tout s'est parfaitement déroulé et nous avons communiqué à ce sujet.

Départ DOM/TOM

Jean-Michel tient à souligner que, grâce à l'intervention de Steve, nos jeunes joueuses ainsi que Laura pourront être hébergées à Marcoussis en raison de leur arrivée anticipée. Le bureau adresse ses remerciements à Steve pour ce travail, les frais d'hébergement et de restauration n'étant pas supportés par la Ligue.

➤ Pôle Outre-Mer

Rentrée POM pré-inscription

À la demande de la FFR les inscriptions cette année se feront prioritairement avec les 2012 et exceptionnellement quelques 2013. Les tests d'entrée ont débuté et nous avons jusqu'au mois de mai pour arrêter la liste des retenus pour faire leur entrée pour l'année 2026/2027. Monique espère disposer de 20 places l'année prochaine, dans la mesure où les travaux seraient terminés.

Situation des stagiaires ayant un solde restant dû

Stéphanie a contacté les parents des stagiaires du XV Dionysien ayant un solde restant dû, elle a réussi à avoir la maman de Norah qui va réguler la situation et la maman de Hidjira a donné 3 chèques, un déposé par Stéphanie ce lundi et les 2 autres seront déposés le mois prochain. La maman de Lorianne ayant déjà été contactée par Vanessa, Stéphanie attendra avant de relancer.

Pour la stagiaire du RC Saint Pierre, Audrey doit s'en occuper.

Conseil de discipline du 17/03/2026

Jean Michel souhaite souligner que la Ligue n'est pas conviée au conseil de discipline de ce mardi et que Martien a été convié en tant qu'invité mais n'aura pas de droit de parole. À la suite de ce conseil et de la décision de sanction, les membres du bureau et Martien devront décider de ce qu'il en est de leur participation ou non à l'APER ou à la sélection.

APER

Au cours de la réunion de bureau, Stéphanie a été contactée par Martien, qui l'a informée que le brevet blanc des jeunes se tiendrait le 21 avril, à la même période que leur participation à l'APER. Steve informe qu'une note sera adressée au collège ainsi qu'au CREPS afin que les stagiaires concernés passent le brevet blanc à leur retour. Martien ira tout de même voir Fabienne du CREPS mardi, et Steve fera le point avec Martien.

➤ **Communication / partenariat**

Partenariat

Armon a indiqué qu'un nouveau partenariat a été signé cette semaine avec l'entreprise Réunion Techniques Avancées. Par ailleurs, la signature prochaine d'un partenariat important avec la société Allianz est également prévue. Cette dernière rejoindra les managers partenaires avec un soutien financier d'un montant de 5 000 €

Communication : idée de présentation des clubs

Bernard a partagé une idée de présentation des clubs avec Jean-Michel et Naëlsie. L'idée consiste à demander à chaque président de nous envoyer quelques photos de leur club ainsi qu'une brève présentation. Cela permettrait à Naëlsie de créer un design et de mettre en avant un club chaque mois sur nos réseaux sociaux, offrant ainsi une meilleure visibilité et permettant d'en savoir davantage sur chaque club. Naëlsie a commencé à réfléchir à cette initiative.

➤ **Divers**

AG RC Portois

L'assemblée générale du RC Portois aura lieu le dimanche 29 mars à 11h. Diego a mis ce sujet à l'ordre afin qu'un membre du bureau puisse représenter la Ligue. Étant donné que la majorité des membres du bureau seront avec les sélections, Armon COUPOU ira représenter la Ligue.

Annie a indiqué qu'à la suite de la démission de leur président, intervenue le 1er février dernier, les membres du bureau se sont réunis la semaine dernière en comité directeur afin de désigner un candidat à proposer au poste de président du club, lequel sera ensuite soumis au vote des licenciés pour son élection éventuelle à cette fonction. À la suite du vote du comité directeur, la candidate désignée est Annie BUPTO. Lors de l'assemblée générale, ils présenteront également le nouveau bureau car lors du comité directeur il y a eu d'autres démissions comme celui de leur trésorier ainsi qu'un autre membre pour des raisons qui lui sont personnelles.

Prime femme de ménage

Il est indiqué que Mme Daisy, en charge de l'entretien des locaux, bénéficiait depuis plusieurs années d'une prime versée au mois de décembre, d'un montant de 100 €. Lors de la prise de fonction du bureau en novembre 2024, cette prime lui a bien été attribuée. Toutefois, elle a signalé ne pas avoir perçu cette prime au titre de l'année 2025. Le bureau ne s'oppose pas à ce que celle-ci lui soit versée au cours de ce mois. Afin que cela passe en comptabilité, Virginie lui fera signer un document attestant qu'elle a bien reçu les 100 €.

PV Assemblée Générale

Nous rencontrons actuellement une difficulté liée à l'absence du procès-verbal de l'Assemblée générale 2025. Jean-Michel a relancé Audrey à plusieurs reprises à ce sujet ; celle-ci lui a indiqué que le document serait rédigé et transmis dès ce lundi soir. Nous sommes donc dans l'attente de ce document. Nous disposons d'ores et déjà du rapport moral ainsi que des éléments financiers ; toutefois, le rapport d'activité reste manquant. À défaut de réception dans les délais, Jean-Luc et Stéphanie et/ou Virginie se chargeront de la rédaction du procès-verbal, plusieurs dossiers de demande de subvention (au nombre de quatre) étant actuellement en attente de ce document pour pouvoir être débloqués.

Interreg

Nous avons reçu un retour de l'instructrice du service instructeur de la Région concernant le dispositif Interreg. Le dossier 4.2 ayant été déposé récemment alors que l'opération est terminée depuis un certain temps, Jean-Luc a néanmoins sollicité une dérogation afin de maintenir notre demande. Toutefois, celle-ci a peu de chances d'être acceptée. L'instructrice nous invite donc à déposer rapidement le dossier 4.2 pour l'année 2026, concernant à la fois les équipes féminines et masculines. Il est donc nécessaire que Virginie, accompagnée de Jean-Luc, effectue une demande pour l'année 2026. Par la suite, il a sollicité la mesure 3.3, mais cette opération est strictement réservée aux JOI. À la suite de ces retours, il s'est renseigné sur la possibilité de déposer au moins deux dossiers dans le cadre de la mesure 4.2 en 2026, tout en déposant rapidement le dossier de l'AROI afin d'avoir une demande exceptionnelle pour les institutions telles que la Région et le Département.

Logistique

Jean Luc et François ont prévu de venir à la Ligue afin de préparer tout le matériel pour les sélections en départ de l'AROI dès lors que tout le matériel soit arrivé à la Ligue.

Pharmacie

Bernard souhaite souligner que la demande pour disposer de la pharmacie à la Ligue pour le 15 mars n'a pas été effectuée. Une nouvelle demande sera donc faite auprès de nos partenaires. Bernard appellera Audrey ce mardi pour voir si elle est en capacité de faire la demande et dans le cas contraire, il le fera. Il sera néanmoins nécessaire de vérifier l'état des produits à l'arrivée de la commande afin d'éviter de se retrouver avec des straps périmés, comme cela avait été le cas l'année dernière.

Ajustement POS

Le 20 mars à 14h, le bureau aura une réunion avec Jeanne pour ajuster le POS et faire le point sur son avancée.

Gratuité des licences

Steve nous informe que le mail de la gratuité des licences vient de tomber. Cette gratuité concerne l'école de rugby, les masculins moins de 16 ans, les masculins moins de 18 ans et les féminines moins de 18 ans à partir du 1er avril 2026. Il faudra donc relayer l'information aux clubs.

Départ de Steve NARDON

Steve nous a annoncé qu'il quittera le territoire en août 2026 pour retourner en métropole, tout en conservant son poste de DTL. Un remplaçant pour son poste de CTL sera donc nommé. Un remplaçant pour son poste de CTL sera recruté par la FFR.

Convention STAPS

Nous avons reçu la convention entre l'université STAPS et la Ligue de Rugby de la Réunion, un projet travaillé depuis cinq ans et qui nous est enfin retourné signé grâce au travail remarquable de Steve, que nous remercions chaleureusement.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18H35

Prochaine réunion de bureau : le 23/03/2026

Rédacteur NR